

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 51/120/2008 – ÉFAI

22 octobre 2008

AU 291/08

Peine de mort / Préoccupations d'ordre juridique

ÉTATS-UNIS (Texas)

Gregory Edward Wright (h), Blanc, 42 ans

---

Gregory Wright doit être exécuté au Texas le 30 octobre. Il a été condamné à la peine capitale en décembre 1997 pour un meurtre commis neuf mois auparavant.

Donna Vick a été tuée à son domicile à DeSoto, près de Dallas, le 21 mars 1997 à l'aube. Le jour-même, John Adams est entré dans un magasin de cassettes vidéo à Dallas et a dit au vendeur d'appeler la police car un meurtre avait eu lieu et il voulait se livrer aux autorités. John Adams a été arrêté. Il a indiqué aux policiers que lui et Gregory Wright s'étaient rendus chez Donna Vick et que ce dernier l'avait tuée à l'arme blanche.

Gregory Wright a été jugé en premier. Lors de son procès, John Adams n'a pas témoigné, mais le ministère public a présenté les déclarations qu'il avait faites à la police, selon lesquelles Gregory Wright était le meurtrier. Sa déposition décrivait en détail la manière dont la victime avait été poignardée et a été très défavorable à Gregory Wright. Ce dernier a été jugé en tant qu'auteur principal du meurtre. Le juge a informé les jurés qu'ils ne pourraient le déclarer coupable que s'ils estimaient qu'il avait réellement attaqué Donna Vick. Cependant, il ne leur a pas expliqué la « *loi des parties* ». Selon cette loi texane, la distinction entre l'auteur principal du crime et ses complices est abolie, et chaque accusé peut être reconnu coupable, au même degré, des faits reprochés. Gregory Wright a été déclaré coupable et condamné à mort. John Adams a été jugé environ six mois plus tard au regard de la « *loi des parties* ». Il a également été condamné à la peine capitale, et il demeure détenu dans le couloir de la mort sans que sa date d'exécution n'ait encore été fixée.

Le 21 juin 2008, John Adams a signé une déclaration dans laquelle il dit : « *Je tiens à faire savoir que Greg Wright n'a pas commis le crime pour lequel il est emprisonné dans le couloir de la mort. Si vous le tuez, vous tuerez un innocent. Greg Wright a servi de bouc émissaire. Je fais cette déclaration parce que j'en ai assez de voir des innocents tués pour des meurtres qu'ils n'ont pas commis. La première déposition que j'ai faite lors de notre arrestation était un mensonge. Greg Wright est innocent ! J'y étais, et je sais ce qui s'est passé.* » Dans une autre déclaration signée le 6 août 2008, John Adams affirme qu'il a accusé Gregory Wright du meurtre dans le but de se « *tirer d'affaire* ». Il précise que c'est lui-même, et non Gregory Wright, qui a tué Donna Vick, et que les convictions religieuses qu'il s'est récemment découvertes le poussent à avouer sa culpabilité à présent. John Adams n'a pas attesté sous serment en audience publique de la véracité de ses déclarations. Un autre condamné à mort emprisonné au Texas a signé un document dans lequel il indique que John Adams « *[lui] a dit plusieurs fois qu'il avait été pris de panique et qu'il était terrorisé [après le crime], et que [Gregory Wright] n'avait pas tué cette femme* ».

Le recours en grâce de Gregory Wright soulève également d'autres interrogations. La première concerne les déclarations de Daniel McGaughey, le vendeur à qui John Adams a dit d'appeler la police après le meurtre. Selon sa déposition enregistrée par les policiers le 25 mars 1997, John Adams l'a abordé au magasin en lui disant qu'« *il y [avait] eu un meurtre et [qu']il [voulait] se livrer* » car il ne « *[pouvait] plus se regarder en face* ». Cependant, avant de faire cette déposition, il semblerait que Daniel McGaughey ait indiqué à un enquêteur que John Adams lui avait dit : « *J'ai tué quelqu'un à DeSoto et je ne peux pas le supporter. Je veux me livrer.* » Le manque de cohérence entre ses deux déclarations pourrait faire d'une cassette sur laquelle figurerait l'enregistrement de son appel à la police un élément crucial. Lors d'une audience préliminaire, le ministère public a informé les avocats de Gregory Wright qu'il n'existait aucune cassette de ce type, mais après le début du procès, ces derniers ont appris qu'il existait un enregistrement d'un appel effectué par Daniel McGaughey. Interrogé par le juge, le représentant du ministère public a répondu qu'il « *existait une*

*cassette à un moment donné* », mais qu'il ignorait où elle se trouvait. Cet enregistrement n'a toujours pas été retrouvé et n'a jamais été remise aux avocats de Gregory Wright.

D'après le dossier de recours en grâce, ses avocats de première instance n'ont pris connaissance de la première déclaration de Daniel McGaughey qu'après le début du procès de Gregory Wright, lorsque le ministère public leur a remis des documents relatifs à l'affaire. Ils ont tenté de retrouver le vendeur, mais ils n'y sont pas parvenu et le ministère public a affirmé ne pas savoir où il était. En décembre 2001, Daniel McGaughey a signé une déclaration sous serment indiquant que les autorités enquêtant sur l'affaire savaient où il habitait en 1997. De plus, il a précisé qu'au début de l'année 1998, après le procès de Gregory Wright, il avait reçu plusieurs visites de représentants du ministère public qui préparaient celui de John Adams. Il a été convoqué en qualité de témoin lors de ce procès et a passé deux jours au tribunal, mais il n'a jamais été appelé à la barre par le ministère public.

Par ailleurs, les avocats qui ont défendu Gregory Wright en première instance ont déclaré sous serment en 2002 que le ministère public ne les avait pas informés de l'existence d'un témoin, Jerry Causey, qui a affirmé par la suite, lors du procès de John Adams, qu'il avait été dans la voiture de Donna Vick avec ce dernier quelques heures après le meurtre et qu'il lui avait alors indiqué avoir tué cette femme. En 2001, Jerry Causey a signé une déclaration dans laquelle il réitère cette version et ajoute qu'il a été contacté par le ministère public « *vers novembre 1997* », c'est-à-dire avant le procès de Gregory Wright. Les avocats de Gregory Wright affirment que s'ils avaient su que ce témoin existait, ils l'auraient convoqué lors de son procès.

Le ministère public a établi un lien entre Gregory Wright et le meurtre sur la base d'objets découverts dans une cabane où, selon certaines sources, il logeait parfois. Parmi ces objets figuraient un jean et un couteau tachés de sang. Les tests ADN ont permis de constater qu'il s'agissait du sang de Donna Vick. Dans leur déclaration de 2002, les avocats de Gregory Wright indiquent qu'ils n'ont appris qu'au troisième jour du procès que des lettres appartenant à John Adams avaient également été trouvées dans cette cabane. Ils affirment chacun que s'ils avaient eu connaissance de cet élément, ils « *auraient] utilisé ces lettres afin de mettre en doute l'argument de l'accusation selon lequel la cabane et son contenu appartenaient uniquement à [leur] client* ». Lors du procès de John Adams, six mois après celui de Gregory Wright, le ministère public a attiré l'attention des jurés sur le fait que les deux hommes partageaient cette cabane. D'après les avocats qui défendent actuellement Gregory Wright, les premiers tests effectués sur le jean révèlent la présence d'ADN de John Adams au niveau de l'entrejambe.

Dans son réquisitoire à la fin du procès de Gregory Wright, le représentant du ministère public a insisté auprès des jurés sur le fait que son « *empreinte digitale ensablantée était sur la taie de l'oreiller posé juste à côté de la tête de la victime* ». D'après le dossier de recours en grâce, cette empreinte partielle est la seule preuve matérielle établissant directement un lien entre Gregory Wright et le corps de la victime ou la pièce où le meurtre a eu lieu. Or, sa fiabilité a été remise en question. Avant le procès, deux inspecteurs de police n'ont pas réussi à l'identifier comme celle de Gregory Wright, et ils n'ont pas été convoqués en qualité de témoins par le ministère public. Celui-ci a préféré faire appel à un spécialiste des empreintes digitales à la retraite afin d'attester qu'il existait un lien formel. Le dossier de recours en grâce accuse le ministère public d'avoir « *étudié l'offre de témoins* » jusqu'à trouver un expert qui irait dans son sens. Depuis le procès, deux experts médico-légaux ont déclaré sous serment que l'empreinte digitale ne présentait pas les détails et la précision nécessaires pour l'identifier comme appartenant à Gregory Wright ou à une autre personne.

Amnesty International s'oppose catégoriquement à l'exécution de Gregory Wright et de John Adams, de même qu'à tout recours à la peine capitale. Depuis la reprise des exécutions judiciaires aux États-Unis en 1977, les autorités de ce pays ont ôté la vie à 1 127 personnes, dont 417 au Texas. Vingt-huit personnes ont été exécutées aux États-Unis jusqu'à présent en 2008, dont 12 dans cet État.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après et que vous rédigerez (en anglais ou dans votre propre langue) en utilisant les informations contenues ci-dessus comme bon vous semblera (veuillez mentionner le matricule de Gregory Wright, #999253) :**

- exprimez votre compassion pour les proches de Donna Vick, et expliquez que vous ne cherchez aucunement à excuser le crime qui lui a coûté la vie, ni à minimiser les souffrances subies ;
- rappelez cependant les interrogations qui ont été soulevées quant au rôle joué par Gregory Wright dans cet affaire, en faisant remarquer qu'il a été jugé en tant qu'auteur principal du meurtre ;
- demandez instamment aux autorités de commuer sa condamnation à mort, ou de lui accorder au moins un sursis de cent-quatre-vingt jours afin qu'il puisse tenter de faire reconnaître son innocence par la justice.

**APPELS À :**

Présidente du Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas :

Rissie L. Owens, Presiding Officer, Board of Pardons and Paroles, Executive Clemency Section  
8610 Shoal Creek Boulevard, Austin, TX 78757, États-Unis

**Fax : + 1 512 463 8120**

**Formule d'appel : *Dear Ms Owens, / Madame,***

Gouverneur du Texas :

Governor Rick Perry, Office of the Governor, P.O. Box 12428, Austin, Texas 78711-2428, États-Unis

**Fax : + 1 512 463 1849**

**Formule d'appel : *Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,***

**COPIES** aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**